



Déclaration Liminaire UNSA Douanes du CTSD du 08 février 2019

Monsieur le président,

Comme régulièrement, le Règlement Intérieur, ainsi que les Effectifs de Références nous laissent pantois.

Le Règlement Intérieur va toujours dans le sens de la restriction budgétaire et des contraintes des droits syndicaux.

Concernant les Effectifs de Références. Nous avons toujours une gestion à la petite semaine qui occasionne de la souffrance au travail et qui est anxiogène pour le personnel.

Vous voulez toujours plus avec moins.

Et que dire du Brexit .

La Direction Générale est atone. et organise une grande fumisterie générale, à laquelle vous participez, pour masquer ses manquements et son incompétence.

Certains services, pourtant directement impactés (Tarbes BSE, Perpignan BSI ...) sont les éternels grands oubliés, et d'autres (Recette Régionale, Eauze, Albi ...) servent de variable d'ajustement budgétaire, tandis que vos soit disant « renfort » me compenseront même pas les lacunes de l'organisation douanière de votre circonscription.

Que ce soit en premier ou second rideau, l'ensemble des services de la DI d'Occitanie va être impacté.

Circulez il y a rien à voir, rien à avoir

La DGFIP, a obtenu une prime pour la mise en œuvre du prélèvement à la source.

En ce temps de contestation sociale et de baisse du pouvoir d'achat, voilà une réelle opportunité de revalorisation salariale entrant dans le juste cadre des revendications de toutes les branches des gabelous.

Nous allons assister à une situation exceptionnelle nécessitant des moyens exceptionnels puisqu'un pays appartenant à l'Union Européenne pourrait être reconsidérer comme un pays tiers.

Et comme d'habitude le compte n'y est pas...

Les représentants UNSA Douanes Occitanie

Henri MEZY – Adeline TOTARO – Jeffrey MIQUEL